



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E88260

VALABLE JUSQU'AU 13/11/2025

ÉDITÉ LE

06/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/06/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL

Siret : 498 316 801 00014

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2114270

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011310199204

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011310199204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : SARL ADRIAN BATIMENT RENOVATION

9 BIS AVENUE DE LIEGE

9 BIS

94210 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Téléphone : 01 42 83 79 53

Fax :

Portable : 0699930777

Site Internet : <https://adrian-batiment-renovation.com/>

E-mail : abr94@orange.fr

Responsabilité légale :

BUMBUC ILIE GÉRANT

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	14/11/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	14/11/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	21/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	21/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.